DLP 13-6-85524873



AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

REGION MIDI-PYRENEES

ÉDITION GRANDES CULTURES

Ministère de l'Agriculture
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Rue Saint-Jean ● BP 19 ● 31131 BALMA Cedex
Tél. (61) 24.06.51

PUBLICATION PÉRIODIQUE
Abonnement annuel : *100 F*
Sous-régisseur Recettes D.D.A. Hte-Gne
CCP : *8612-11 R Toulouse*

I.S.S.N. : 0752-2053

BULLETIN N° 9 DU 3 JUIN 1985

CEREALES

BLE

Stades végétatifs

Epiaison (10-1 à 10-5) en zones d'altitude et sur semis tardifs.
Floraison (10-5-1 à 10-5-4) dans les autres situations.

Situation sanitaire

- Evolution inquiétante de la **Septoriose** dans les parcelles encore non traitées, atteignant à ce jour :

. Sur 3è feuille :	80 % des parcelles
. Sur 2è feuille :	50 % des parcelles

- Evolution plus lente de la **Rouille brune** observée seulement sur 3è et (ou) 2è feuille, dans 25 % des parcelles.

- Stagnation de **l'oïdium.**

- Observation de deux foyers de **Rouille jaune** sur variété FRANDOC dans le GERS et la HAUTE-GARONNE.

- Présence de **Pucerons** dans environ 10 % des parcelles sur le feuillage et, quelquefois, sur épis à des niveaux très bas d'infestation.

Préconisations

- *Blés non traités ou traités depuis plus de trois semaines*, en cours d'épiaison ou au début floraison, **intervenir dès l'observation de Septoriose et (ou) Rouille brune sur l'un des trois derniers étages foliaires.**

Utiliser l'un des produits fongicides indiqués dans nos précédents bulletins n° 6 et 7 d'avril 1985. Dans le bulletin n°6, les produits présentant une bonne efficacité sur Oïdium sont utilisables contre les Rouilles.

➡ En cas d'attaque de **Rouille jaune, n'intervenir qu'en cas de progression rapide de la maladie** avec une des spécialités présentant une bonne efficacité sur Rouilles.

- *Blés traités récemment à l'épiaison* (depuis l'envoi de notre dernier bulletin), il est inutile d'intervenir à nouveau.

Toute intervention insecticide contre les Pucerons sur épis est actuellement inutile.

P..1../1 91

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de MIDI-PYRÉNÉES Le Directeur-Gérant J. TOUZEAU CPPAP N° 532 AD

ORGE

* ***Stades végétatifs***

Fin floraison (10-5-3 à 10-5-4) à début de maturation (11-1) selon les situations et variétés.

* ***Préconisations***

Toute intervention fongicide est dorénavant inutile.

Pas d'intervention insecticide à envisager.

COLZA

Très faible évolution des populations de ***Puceron cendré du chou*** depuis l'envoi de notre dernier bulletin du 14 mai.

Une intervention spécifique contre ce ravageur (présence d'au moins 2 colonies au m2) est rarement justifiée.

LUZERNE

Avec la participation de la F.N.A.M.S.

CECIDOMYIE

Protéger la floraison.

* ***Situation***

Toutes les parcelles ***non précoupées*** vont atteindre rapidement le stade sensible (inflorescence différenciée).

* ***Préconisations***

Parcelles non précoupées :

→ ***Intervenir dès réception du présent bulletin.***

Utiliser du fenvalérate à 30 g de m.a./ha (SUMICIDIN 10 à 0,3 l/ha) non dangereux pour les abeilles. ***Réaliser le traitement en soirée.***

→ ***Renouveler cette intervention 12 à 15 jours après,*** pour assurer une protection de l'essentiel des boutons floraux fertiles.

→ ***Ce traitement sera également efficace sur les larves de Phytonomes.***

Parcelles précoupées :

→ ***Attendre pour intervenir.***

MELON

NUILES (*Cladosporiose, Anthracnose*), et MILDIOU

→ ***Réaliser un premier traitement fongicide "préventif"*** avec l'un des produits suivants :

- manèbe (NOMBREUSES SPECIALITES)
- mancozèbe (NOMBREUSES SPECIALITES)
- chlorothalonil (DACONIL)

*

* *

*